



Règlement de la Journée mondiale du football féminin du 12 octobre 2024

Installations sportives St. Jakob, Bâle

Tournoi de football des filles (catégories FF)

1. Organisation

La responsabilité de l'organisation, de la direction et de la réalisation de la Journée mondiale de football des filles incombe à l'Association de football du Nord-Ouest de la Suisse en collaboration avec différentes organisations partenaires. Les instructions de la direction du tournoi et de l'organisation du terrain des installations sportives de St-Jacques doivent être respectées. Le règlement du terrain correspondant est applicable.

2. Règles de jeu

Les matchs se déroulent selon les règles de jeu officielles et les dispositions d'exécution de la saison 2024/2025. Les éventuelles dérogations sont mentionnées dans les paragraphes suivants.

2.1 Formats de jeu

FF19: Format de jeu officiel (football à 11) avec matchs de groupe et de classement.

FF15: format de jeu officiel (football à 9) avec matchs de groupe et de classement

FF12: format de jeu officiel (play more 3:3/6:6) avec matchs de groupe (sans classement)

FF9: format de jeu officiel (play more 3:3/4:4) avec matchs de groupe (sans classement)

2.2 Nombre de joueurs/joueuses

FF19: Max. 18 joueuses sur la liste officielle des joueuses de l'ASF

FF15: Max. 14 joueuses sur la liste officielle des joueuses de l'ASF

FF12: Max. 9 joueuses (optimal 8 à 9 joueuses)

FF9: Max. 6 joueuses (optimal 5 à 6 joueuses)

2.3 Durée du jeu

FF19: 15-20 minutes par match (selon la taille du groupe et la participation)

FF15: 15-20 minutes par match (selon la taille du groupe et la participation)

FF12: Durée du tournoi selon BRACK.CH play more football

FF9: Durée du tournoi selon BRACK.CH play more football

2.4 Avertissement, pénalité de temps, exclusion (valable pour FF19 et FF15)

Un avertissement avec carton jaune signifie une pénalité de temps de 5 minutes. Une deuxième pénalité de temps dans le même match est sanctionnée par l'exclusion. Les joueuses expulsées du terrain par l'arbitre sont exclues du reste du tournoi.



2.5 Club de terrain, balle de match

L'équipe mentionnée en premier sur le plan de jeu est le club de terrain, a le droit de jouer dans ses couleurs, a le droit de donner le coup d'envoi et fournit un ballon de match approprié, correspondant aux dimensions de la catégorie concernée.

3. Participation et droit de jeu

3.1 Équipes autorisées à participer

Les tournois s'adressent aux équipes officielles des clubs de l'ASF des régions d'Argovie, du nord-ouest de la Suisse, de Soleure et de Zurich. En outre, les équipes officielles de la Südbadischer Fussballverband (SBFV) et du District d'Alsace de Football peuvent participer. Les équipes issues des activités du sport scolaire facultatif des cantons du nord-ouest de la Suisse peuvent également s'inscrire au tournoi. La direction du tournoi se réserve le droit d'accepter d'autres équipes d'autres fédérations afin d'harmoniser le tableau du tournoi.

3.2 Joueuses autorisées à participer

Sont autorisées à participer les joueuses qui peuvent présenter une autorisation de jeu valable de leur association nationale ou qui participent à un projet approuvé de sport scolaire facultatif en 2024. Sont également autorisées à jouer les joueuses qui peuvent s'identifier avec la confirmation du statut d'inscription en suspens sur Clubcorner ASF et une pièce d'identité officielle.

3.3 Dispositions relatives à l'âge pour la saison 2024/2025

Toutes les joueuses engagées pendant le tournoi doivent remplir les critères d'âge suivants:

Catégorie FF19 : années de naissance 2006, 2007, 2008, 2009

(et l'année la plus ancienne de la catégorie FF15 - 2010)

Catégorie FF15 : années de naissance 2010, 2011, 2012

(et l'année la plus ancienne de la catégorie FF12 - 2013)

Catégorie FF12 : années de naissance 2013, 2014, 2015

(et l'année la plus ancienne de la catégorie FF9 - 2016)

Catégorie FF9 : années de naissance 2016, 2017, 2018

3.4 Liste des équipes

Les équipes de la catégorie FF19 & FF15 doivent remettre au jury, avant le début du tournoi, une liste d'équipe officielle de l'ASF avec les noms des joueuses. Les équipes des catégories FF12 et FF9 ainsi que les équipes du domaine du sport scolaire facultatif remettent une liste de noms avec les dates de naissance de leurs joueuses.

3.5 Engagements doubles

Les engagements dans deux équipes et/ou catégories différentes ne sont pas autorisés.



4. Engagement des arbitres

Catégorie FF19: l'AFNWS fournit des SR officiels et prend en charge leur indemnisation.

Catégorie FF15: la FVNWS compose une équipe avec des SR de kifu et règle l'indemnisation.

Catégorie FF12: sans SR

Catégorie FF9: sans SR

5. Frais de tournoi

Catégorie FF19: CHF 80

Catégorie FF15: CHF 60

Catégorie FF12: CHF 40

Catégorie FF9: CHF 40

6. Arrivée tardive

Les équipes sont tenues d'arriver sur le terrain à temps. Si une équipe se présente en retard sur le terrain, le match peut être déclaré forfait 0:3.

7. Désinscription de l'équipe

En cas de désinscription d'une équipe APRÈS la clôture des inscriptions, les frais suivants seront appliqués:

Jusqu'à 21 jours avant le début du tournoi : CHF 150.00

De 20 jours à 1 jour avant le début du tournoi : CHF 250.00

Absence non excusée: CHF 500.00

8. Dispositions finales

La direction du tournoi se réserve le droit d'édicter d'autres prescriptions ou d'adapter le règlement en cas de besoin. En cas d'ambiguïté, le jury tranche.

Les décisions des arbitres et du jury sont définitives et ne peuvent pas être contestées.

FVNWS, mars 2024